

#Structures de la branche du sport

**(re)Découvrez les dispositifs conventionnels
de la Branche Sport
et l'offre de services de l'Afdas
pour **former vos salariés !****

22/03/2023

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION

L'Afdas, votre Opérateur de Compétences

Un acteur social et sociétale

pour ses **31 branches**

couvrant les secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et divertissement.

Un acteur responsable et engagées à travers ses 6 missions

1. Anticiper les évolutions en matière d'emploi.
2. Identifier les besoins en compétences.
3. Développer l'accès à la formation.
4. Promouvoir l'alternance.
5. Apporter un appui technique aux branches.
6. Accompagner les projets d'adaptation à la transition écologique.

Un acteur engagé grâce à son réseau de proximité

12 délégations régionales, **25 implantations territoriales** et 100% de nos collaborateurs des délégations centrés sur le conseil Entreprises et Particuliers

71 512

entreprises

DONT 98% DE
TPE-PME QUI
EMPLOIENT MOINS
DE 50 SALARIÉS

Une singularité

L'accompagnement de publics spécifiques

- Les artistes-auteurs
- Les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel
- Les journalistes pigistes de la presse écrite, des agences de presse et de la presse en ligne
- Les sportifs professionnels et les sportifs de haut-niveau
- Les saisonniers

L'Afdas, apporteur de services et de solutions

Une offre de services en 5 piliers
qui s'adapte à votre besoin et votre degré de maturité



**Recruter vos
futurs salariés et
alternants**



**Développer les
compétences de
vos collaborateurs**



**Financer et
assurer le suivi
des actions de
formation**



**Mettre en œuvre
un projet RH sur-
mesure**



**Impulser une
démarche
responsable dans
votre entreprise**

#Structures de la branche du sport



**Recruter vos
futurs salariés et
alternants**

À vos côtés pour...

Recruter vos futurs salariés et alternants

Recruter vos futurs salariés et alternants



Pourquoi pas vous ?

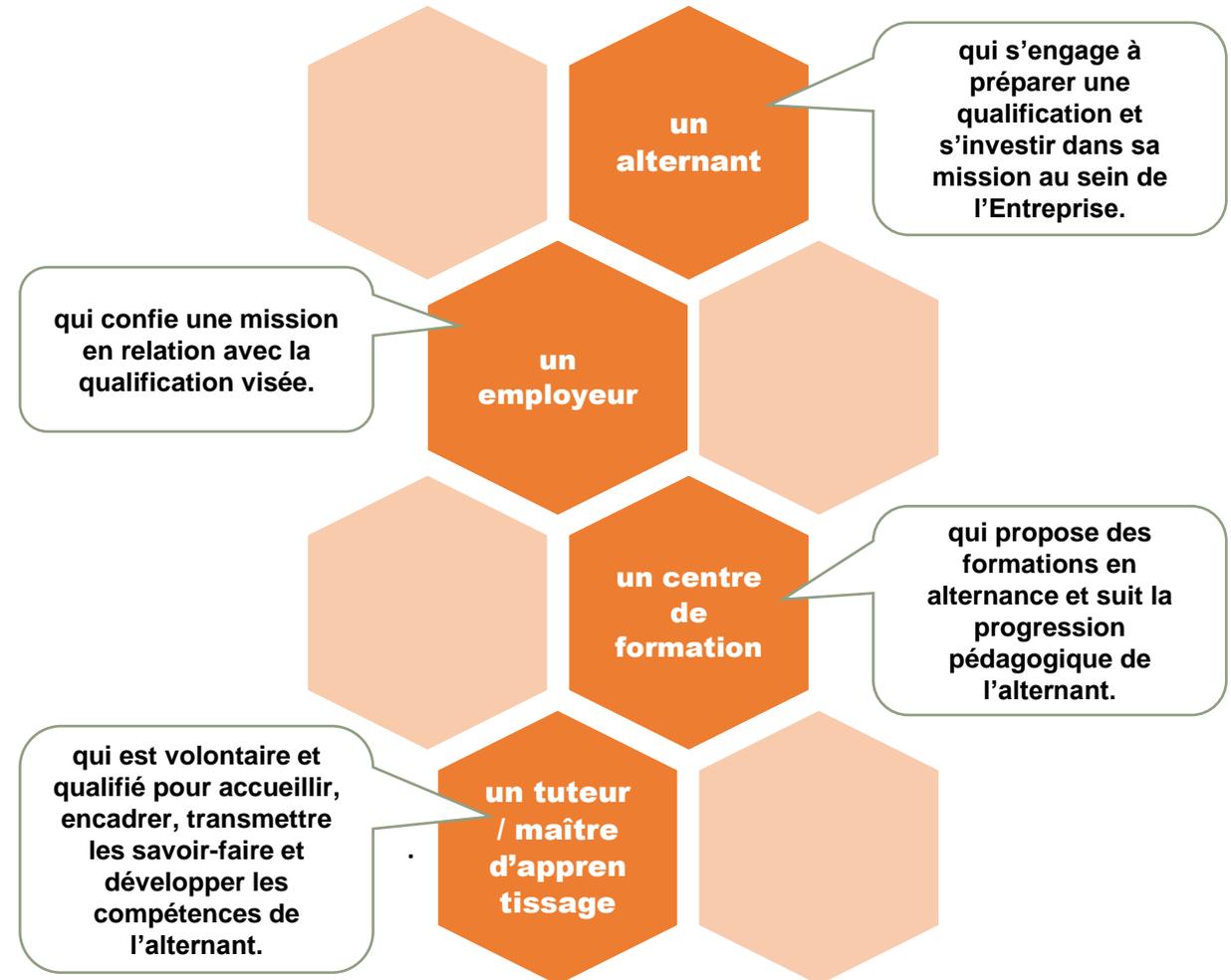
STOP Aux idées reçues

L'alternance, ce n'est pas :

- Que pour **les jeunes**
- Que pour les diplômés
- Que pour les bas niveaux de qualification
- Que de septembre à juin
- **Limitée en nombre de contrats** en alternance dans une Entreprise

L'alternance, c'est possible pour :

- Les TPE ou l'embauche d'un 1^{er} salarié
- Les activités avec une forte saisonnalité
- La formation interne pour former votre salarié au métier tel qu'il est exercé dans l'Entreprise



Recruter vos futurs salariés et alternants



C'est le moment d'embaucher un alternant !

Prolongation
jusqu'au 31/12/2023

Avec :



- **6000 €** maximum pour l'embauche d'un apprenti, quel que soit son âge
- **6000 €** maximum pour l'embauche d'un salarié en contrat de professionnalisation jusqu'à 29 ans révolus



- **Sans condition pour les entreprises de moins de 250 salariés**
- Sous condition pour celles de **plus de 250 salariés**



- Pour les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation signés avant le **31 décembre 2023**



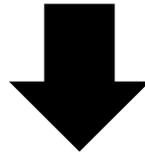
- Pour tout diplôme / titre / CQP allant **jusqu'au master** (bac +5 / niveau 7 du RNCP) et contrat de professionnalisation expérimentaux

Recruter vos futurs salariés et alternants



Faites le bon choix !

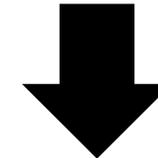
Quel objectif visez-vous ?



Favoriser l'intégration ou l'emploi durable des jeunes et des demandeurs d'emploi avec un contrat conciliant formation et travail selon un rythme alterné, afin **d'acquérir une qualification professionnelle.**



**Le contrat de
professionnalisation**



Donner à des travailleurs, ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'**un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.**



**Le contrat
d'apprentissage**

Recruter vos futurs salariés et alternants



Passez à l'action !

Vos démarches administratives en toute simplicité

Une gestion **100% dématérialisée** sur [portail Adhèrent](#) :

Au plus tard, **5 jours** suivant le démarrage du contrat :

- Saisir le contrat et télécharger **CERFA** prêt à être signer
 - Joindre le **calendrier, le programme, la convention**
- **L'Afdas** s'occupe du **suivi administratif** :
- Instruit votre demande
 - Transmet le **CERFA à l'ASP*** pour le paiement de **l'aide exceptionnelle**
 - Règle **directement** le centre de formation



Rendez-vous sur www.afdas.com !



Recruter vos futurs salariés en alternance



Quels outils ?



Vos Informations

Secteur *
Sélectionnez le secte... ↕

Tranche d'effectif * ⓘ
- de 11 11 à 249 250 et plus

GIEQ ⓘ
 Oui Non

Localisation ⓘ
France métropolitaine ↕

Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Coût 0000 €	Coût 0000 €
Reste à charge 0000 €	Reste à charge 0000 €
Calculer le coût de votre alternant	
Résultats à titre indicatif, sans valeur contractuelle	

[Les Intégrales](#)
[Les Essentiels](#)
[Le comparatif](#)

[Calculez le coût de votre recrutement en alternance](#)

Culture, industries créatives, médias, communication, télécommunications, sport, tourisme, loisirs...

Quelles sont les compétences nécessaires à l'exercice des différents métiers ? Comment les métiers se transforment ? Quel est l'avenir des différentes activités ? Retrouvez l'ensemble des travaux réalisés par les observatoires prospectifs des métiers et des qualifications des secteurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs, des sports et du tourisme...

- Observatoires**
 - > Rôles / Enjeux des Observatoires
 - > Découvrir les observatoires
 - > Travaux intersectoriels
- Ressources**
 - > Études et prospectives
 - > Portraits
- Métiers**
 - > Métiers
 - > Certifications

[Le site de l'observatoire des métiers](#)

#Structures de la branche du sport



**Développer les
compétences de
vos collaborateurs**

À vos côtés pour...

Développer les compétences de vos collaborateurs

Le plan de développement des compétences



Quel financement ?

Plan de développement des compétences Moins de 50 salariés*

Reconversion ou Promotion par alternance

Plan conventionnel*



Actions individuelles

Actions collectives

Dirigeants bénévoles

Catalogue Sport

Appui-Conseil Carrière

**dans la limite des fonds disponibles*

Le plan de développement des compétences



Plan de développement des compétences Moins de 50 salariés*

Coûts pédagogiques

et

Frais annexes (formation +50 km)

Transport : 0,502 euros / km

Repas et hébergement : 20 x MG (=78,80€)

1AR par module dans la limite d'1 AR par période de 30 jours

Taille de l'entreprise (SIREN)	Légal
Moins de 11 salariés	1 400 €
De 11 à 49 salariés	2 100 €

*dans la limite des fonds disponibles

La ProA, Promotion et reconversion par l'Alternance



Qu'est ce que c'est ?

- Dispositif de reconversion ou de promotion
- visant l'obtention d'une des certifications enregistrées à l'Annexe II du Code du Sport

Pour qui ?

- Salariés en CDI (y compris CUI à durée indéterminée)
- Sportifs et entraîneurs professionnels en CDD Code du Sport
- Salariés en activité partielle
- Et dont la qualification est inférieure au grade de licence (< Bac+3)

Modalités

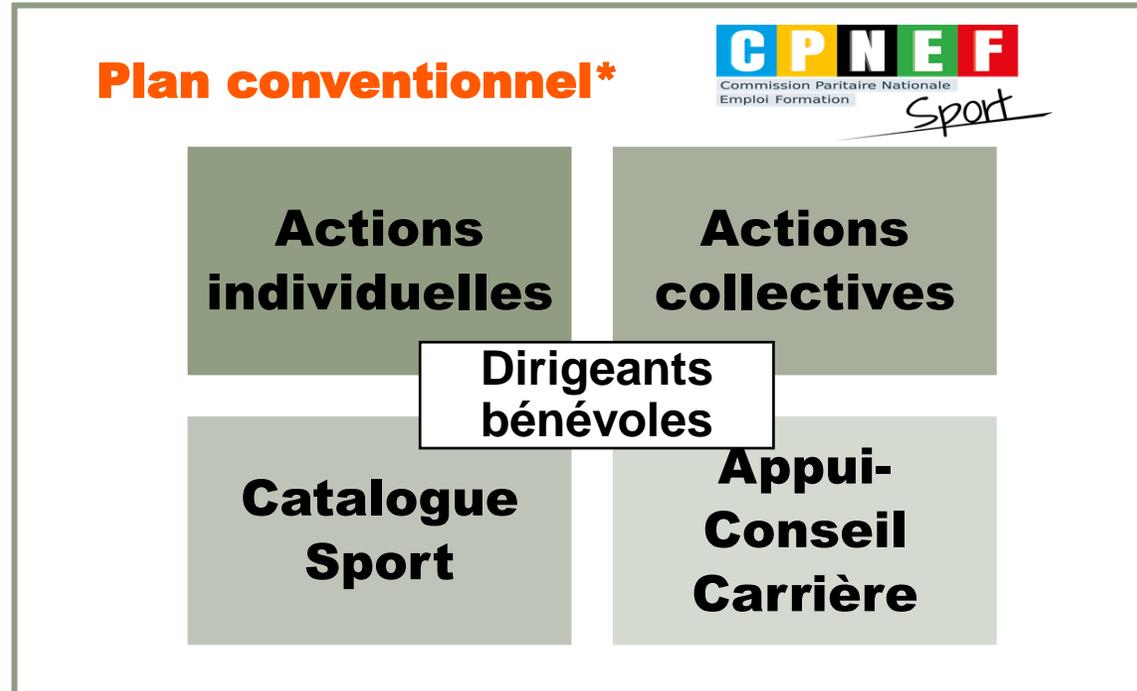
- Avenant au contrat de travail
- Durée de la ProA : entre 6 et 24 mois (36 mois pour public nouvelle chance)
- Durée de la formation : entre 15 % et 60 % de la durée totale de la ProA, sans être inférieure à 150 heures

Financement

- Coût pédagogique entre 13 et 18 € / h
- Frais annexes selon les barèmes Afdas
- Dans la limite d'un plafond de 3 000 € sur les fonds de l'alternance

[Consultez votre page web dédiée](#)

Focus sur le plan conventionnel



**dans la limite des fonds disponibles*

Focus sur le plan conventionnel

Actions collectives

Demande de formation collective

formulée par une tête de réseau adhérente
à destination de plusieurs structures adhérentes

- 15 sessions maximum par tête de réseau
- 6 à 25 stagiaires maximum par action
- 2 entreprises minimum par action
- Formation maximum 15 j
- Certification RNCP exclue
- Dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat
(Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire général élu)
pour une action en lien avec leur mandat

En dehors des plafonds individuels

- Coûts pédagogiques selon le barème journalier
 - 260 € / heure
 - + 400 € / jour en cas de location de salle
- Frais annexes selon le barème conventionnel sport actions collectives
 - Nuit (avec repas du soir) : 78,80 €
 - Repas sans nuitée : 15€
 - Transport : au réel et dans la limite de 300 € (hors DOM)
 - Transport DOM : au réel et dans la limite de 800€

Les frais annexes sont portés par la tête de réseau uniquement.

Focus sur le plan conventionnel

Actions collectives

En amont de l'action

Prendre contact avec son référent régional branche sport

- La TDR effectue **une demande sans stagiaire pour réserver les fonds** et la compléter **dans les 2 semaines avant la date de fin de formation**

- **La TDR** doit bien se munir des informations stagiaires pour effectuer la saisie :

- N° de sécu
- Adresse
- mail du stagiaire
- Nationalité
- Date de naissance
- Ville de naissance
- Pays de naissance
- Niveau de formation
- RQTH
- libellé du poste occupé
- CSP
- **SIRET Entreprise d'origine** si stagiaire non salarié du porteur



Ne pas oublier les informations liées aux frais annexes

- **Les frais annexes sont portés uniquement par la tête de réseau**
- La tête de réseau doit procéder à ses demandes de prise en charge **avant le début de la formation** pour être certain d'obtenir **un accord**

Focus sur le plan conventionnel

**Catalogue
Sport**

**Une offre adaptée
au développement des structures**

**Nouveau
catalogue**

22 formations sur 11 thématiques

Une modalité **100% distancielle** pour plus de souplesse et d'agilité

Une **inscription facilitée** : le prestataire de formation et l'Afdas s'occupent de tout pour vous !

Une **prise en charge à 100%** pour les salariés et les dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat
(Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire général élu) pour une action en lien avec leur mandat

En dehors des plafonds individuels

Focus sur le plan conventionnel

Catalogue Sport

Gestion de projet dans le secteur sportif	1. Développer un nouveau projet dans le secteur sportif (initiation) ✓ 2. Mettre en œuvre et piloter le projet de sa structure (niveau 1) ✓ 3. Mettre en œuvre et piloter le projet de sa structure (niveau 2) ✓
Ressources financières de la structure	1. Savoir trouver un financement (subvention, mécénat, partenariat, lobbying, sponsor) ✓ 2. Accueillir et fidéliser les adhérents.tes de sa structure ✓
Évènementiel sportif	1. Promouvoir son évènement sportif ✓ 2. Manager un évènement sportif ✓ 3. Réussir le marketing et la communication de l'évènement sportif ✓
Développement de l'offre sportive	1. Faire évoluer son offre sportive ✓
Communication	1. Réussir sa communication avec les réseaux sociaux (pour les clubs sportifs) ✓ 2. Réussir sa communication avec les réseaux sociaux (pour les sportifs.ves professionnels.les) ✗ 3. Savoir communiquer et gérer son image professionnelle (pour les entraîneurs.ses professionnel.les) ✗
Management	1. Manager son équipe de joueurs.ses professionnels.les ✗ 2. Manager son équipe de bénévoles et ou de salariés ✓
Media training	1. Gérer le media training (pour les sportifs.ves professionnels.les) ✗
Lutte contre la discrimination et les violences	1. Promouvoir la laïcité et lutter contre les discriminations ✓ 2. Prévenir et lutter contre les incivilités et les situations d'agressivité ✓
Utilisation de la vidéo dans le sport	1. Connaître les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive (APS) ✗ 2. Réaliser un tutoriel vidéo (initiation) ✗
Nutrition	1. Connaître les bases de la nutrition pour les sportifs ✗
Préparation mentale	1. Réussir sa préparation mentale (sportifs.ves pro) ✗ 2. Réussir sa préparation mentale (entraîneurs.sespro) ✗

 **Eligible**
Dirigeants Bénévoles

 **Non éligible**
Dirigeants Bénévoles

Focus sur le plan conventionnel

**Actions
individuelles**

Salariés



**Prise en charge* des coûts pédagogiques
selon le barème horaire conventionnel sport**

40 € / h pour les formations inférieures ou égales à 70 h

12 € / h pour les formations supérieures à 70 h et jusqu'au niveau 5

18 € / h pour les formations supérieures à 70 h et à partir du niveau 6

ET dans la limite d'un plafond individuel par structure

200 % de la contribution brute sans être inférieur à 4 000 € ou 8 500 € si le parcours est certifiant (RNCP)

La prise en charge des frais annexes s'effectue uniquement sur le plan des compétences des moins de 50 salariés

Focus sur le plan conventionnel

**Actions
individuelles**



Dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat
(Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire général élu)
pour une action en lien avec leur mandat

**Prise en charge des coûts pédagogiques
selon le barème horaire conventionnel sport**

40 € / h pour les formations inférieures ou égales à 70 h

12 € / h pour les formations supérieures à 70 h et jusqu'au niveau 5

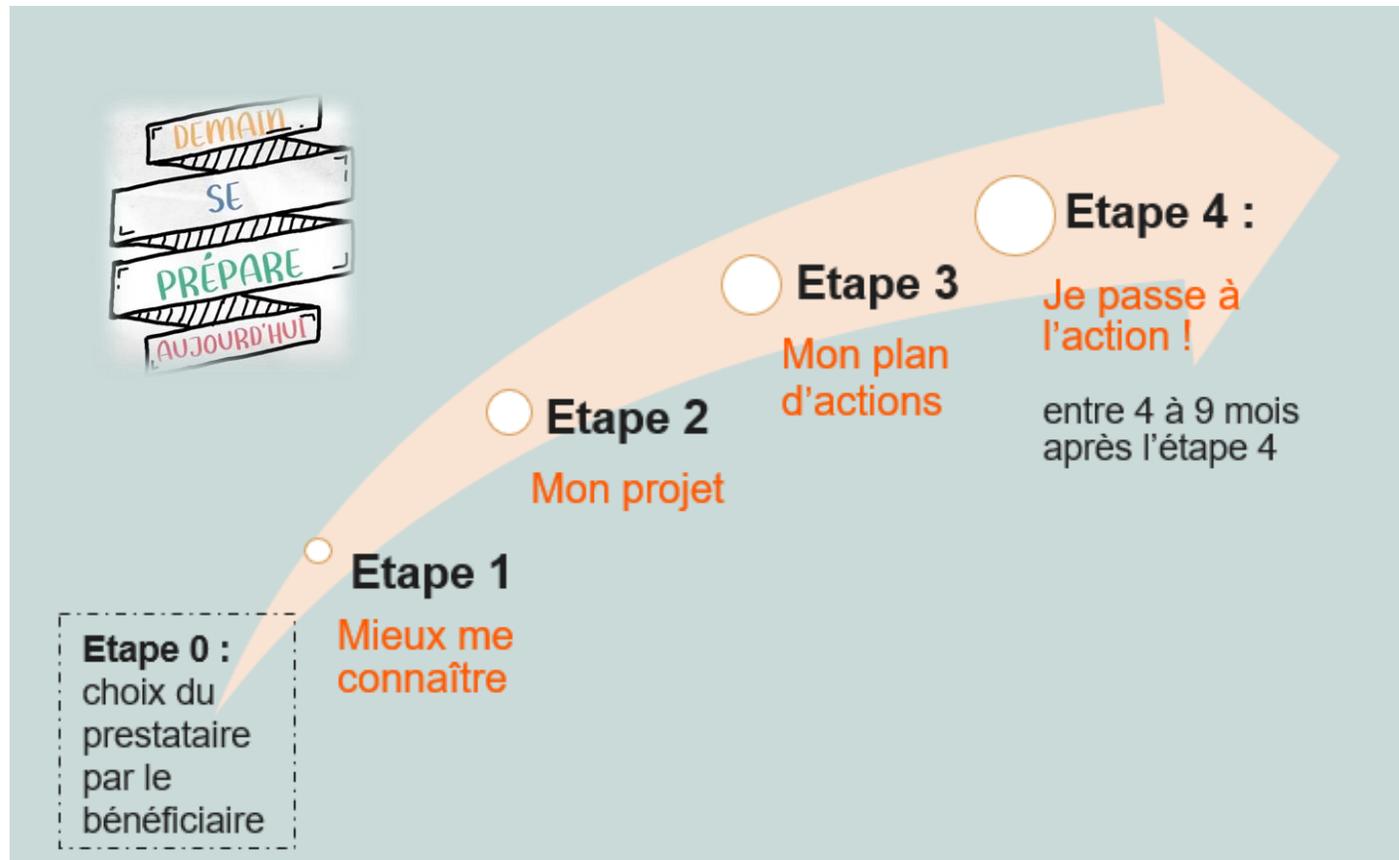
18 € / h pour les formations supérieures à 70 h et à partir du niveau 6

Focus sur le plan conventionnel

**Appui-
Conseil
Carrière**

**Accompagnement externe
20 heures sur 12 mois max**
À distance et ou en présentiel

Sportifs professionnels
Entraîneurs professionnels



**L'appui conseil
carrière en vidéo**

**Vous êtes intéressé par cet
accompagnement ?**

Consultez notre page web dédiée !

Focus sur le plan conventionnel

Appui- Conseil Carrière



Sportifs professionnels Entraîneurs professionnels

- **Sportif professionnel**

- qui ont 23 ans minimum
- qui justifie de 2 ans d'ancienneté minimum
- qui sont salariés d'un club au titre de leur activité principale (plus de 50% du temps de travail) en CDD spécifique dans la branche du sport

ou

- qui ont été salariés dans les 6 derniers mois au titre de leur activité principale (plus de 50% du temps de travail) en CDD spécifique dans la branche du sport

- **Entraîneur professionnel**

- sans condition d'âge et d'ancienneté
- qui sont salariés d'un club au titre de leur activité principale (plus de 50% du temps de travail) en CDD spécifique dans la branche du sport

ou

- qui ont été salariés dans les 6 derniers mois au titre de leur activité principale (plus de 50% du temps de travail) en CDD spécifique dans la branche du sport

#Structures de la branche du sport



**Mettre en œuvre
un projet RH sur-
mesure**

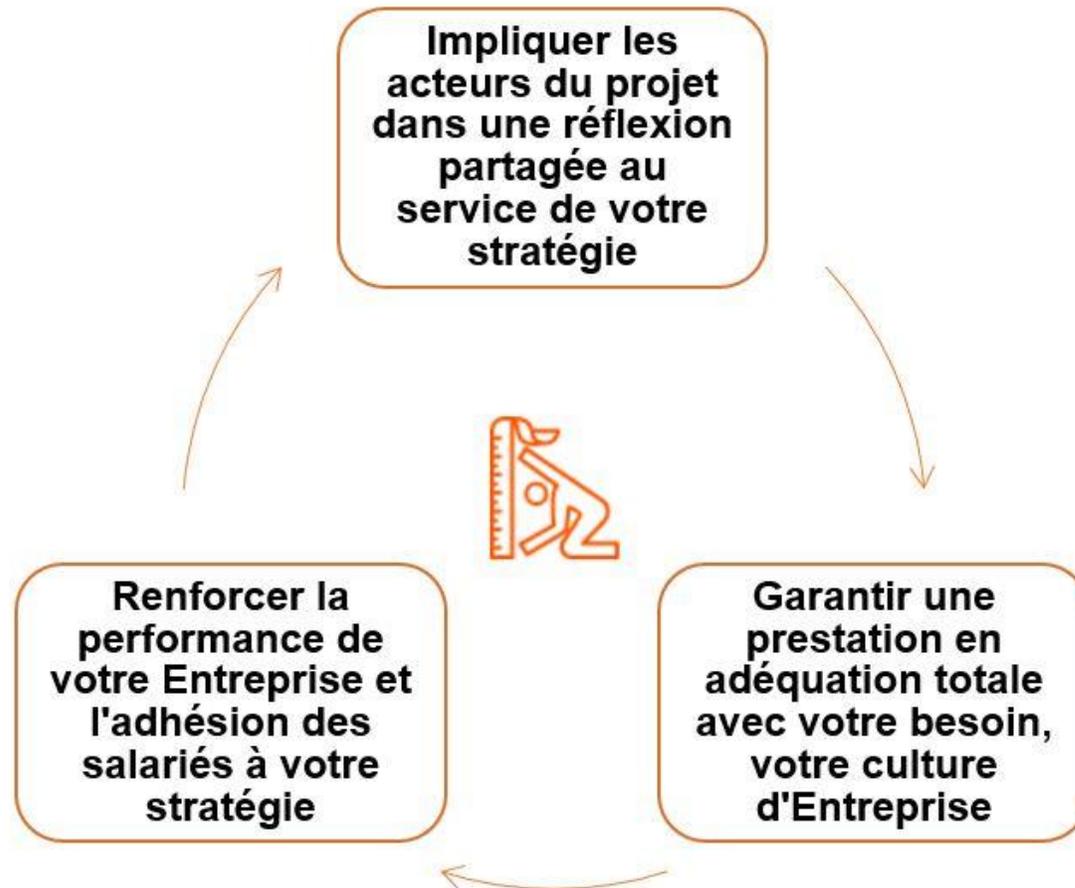
À vos côtés pour...

Mettre en œuvre votre projet RH sur-mesure

Mettre en œuvre votre projet RH sur-mesure



Quels bénéfices ?



L'appui-conseil



Un besoin ? Un accompagnement sur-mesure !

Professionnaliser vos pratiques et outils RH



Appui-conseil RH

Digitaliser vos pratiques



Appui-conseil Transformation Digitale

Investir votre sécurité numérique



Appui-conseil Cybersécurité

Relancer votre activité suite à la crise sanitaire



Appui-conseil Rebondir

Déployer votre démarche RSE



Appui-conseil RSE

Développer vos pratiques en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap



Appui-conseil Handicap

Favoriser l'égalité professionnelle



Appui-conseil Egalité professionnelle

Retrouver des perspectives suite à une baisse d'activité durable ou une évolution de votre secteur



Appui-conseil RH-Transco

Les 4 phases d'un appui-conseil



Phase 1 – Le pré-diagnostic

Le consultant découvre votre entreprise, son contexte, vos besoins et principaux enjeux sur le sujet. Il cadre votre problématique et identifie les objectifs de l'accompagnement.



Phase 2 – Le diagnostic et construction du plan d'actions

Le consultant effectue l'état des lieux technique, organisationnel et humain. Vous élaborez un plan d'actions pour initier ou renforcer votre démarche.



Phase 3 – L'accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions

Le consultant vous aide à :

- Mettre en place les solutions et outils identifiés et adaptés à vos besoins
- Initier votre démarche



Phase 4 – Le suivi du plan d'actions

Le consultant effectue un bilan avec vous pour évaluer les actions mises en œuvre (3 à 6 mois après la validation du plan d'actions).

Des plaquettes pratiques pour tout connaître du dispositif



[Appui-conseil RH](#)



[Appui-conseil RSE](#)

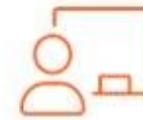


[Appui-conseil
Transformation Digitale](#)

#Structures de la branche du sport

À vos côtés pour...

Impulser une démarche responsable dans votre entreprise

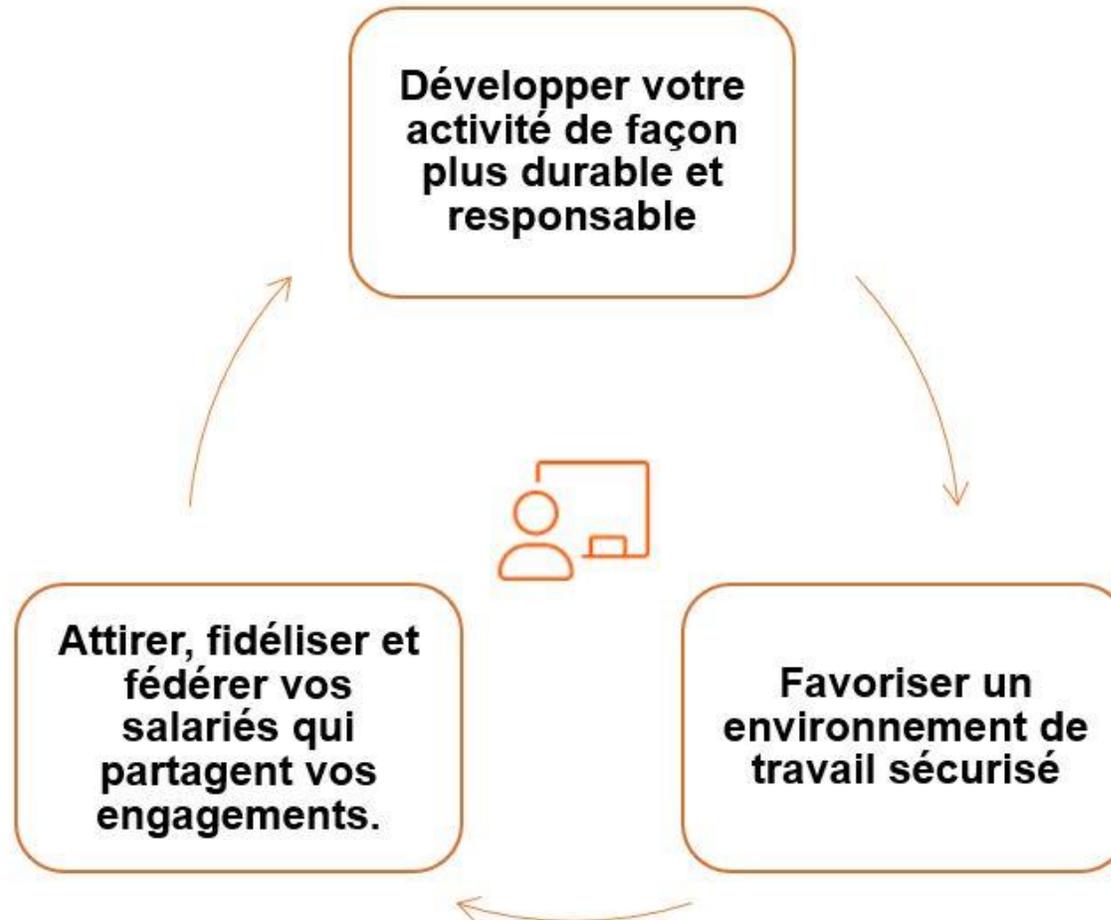


**Impulser une
démarche
responsable dans
votre entreprise**

Impulser une démarche responsable dans votre entreprise



Quels bénéfices ?



Impulser une démarche responsable dans votre entreprise



**Des offres à tiroirs,
qui s'adaptent à
vos besoins et les
réalités terrain**

**Offre Agir en faveur de la
lutte contre les VHSS***

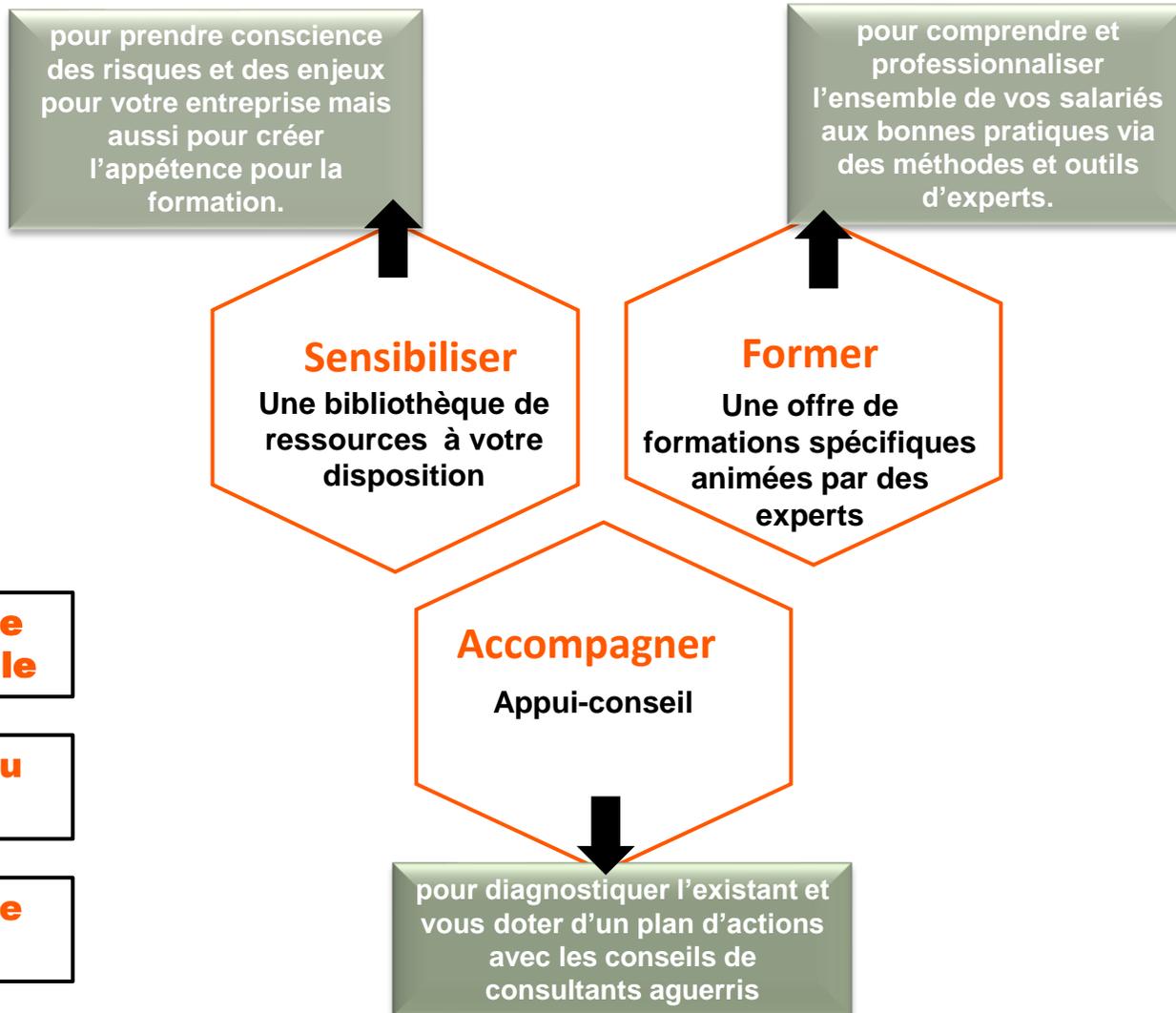
**Offre Agir en faveur de
l'égalité professionnelle**

**Offre Agir en faveur de la
transition écologique**

**Offre Agir en faveur du
handicap**

**Offre Agir pour prévenir
des cybermenaces**

**Offre Agir en faveur de
l'inclusion**



#Sportifs de Haut Niveau

À vos côtés pour...

Anticiper l'après-carrière sportive

Dispositif : "Sportif de Haut Niveau, et après ?"



- 1 Proposer une voie alternative de professionnalisation** aux sportifs inscrits sur les listes, dans le cadre de leur préparation aux grandes compétitions internationales à venir
- 2 Concilier performance sportive et insertion professionnelle**
 - Nécessité de sécurisation des parcours et des carrières des SHN par un parcours de professionnalisation
 - Nécessité de rendre compatible un parcours sportif et un parcours de formation adapté
- 3 Expérimenter des formats d'intervention « statutaires »...**
 - En s'appuyant sur des dispositifs de professionnalisation existants
 - En s'appuyant sur un réseau d'employeurs le permettant

Informations et contact

[Page dédiée](#)



[Plaquette d'information](#)



Coordonnées

Candice Boulanger
Chargée de projet SHN
03 88 23 94 74
06 34 12 10 00
shn@afdass.com

[Dossier de candidature](#)

Sportif de Haut Niveau
Dossier à compléter (1/5)

afdass
DEMAIN SERA FORMATION

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

1 - Votre identité

Nom Prénom

Nom de naissance

Adresse

Code postal Ville Région

Téléphone mobile Mail

Date de naissance Pays de naissance

Nationalité française autre : Union européenne Hors Union européenne

N° Sécurité sociale

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) Oui Non En cours de reconnaissance

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleur handicapé (BOETH) Oui Non En cours de reconnaissance

L'Afdas, les rendez-vous clés de votre région



Votre délégation Afdas plus que jamais à vos côtés !

Afdas Connect, Afdas Zoom... Tous les mois, nos conseillers vous proposent **des rendez-vous individuels ou des réunions thématiques !**

Consultez l'agenda de votre délégation en région
et [inscrivez-vous](#) dès maintenant.

Restons connectés

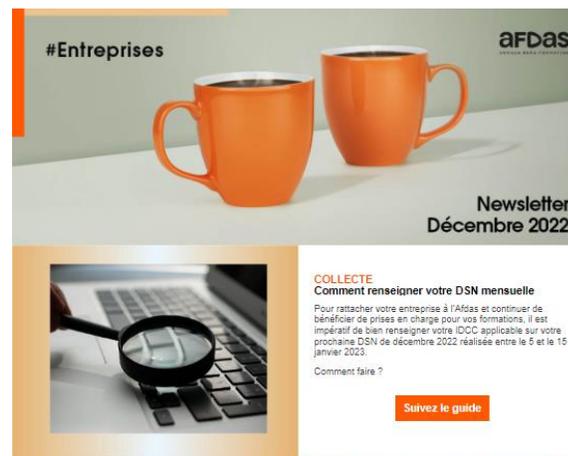
Consultez notre
site internet



et le centre de ressources



Abonnez-vous
à notre newsletter



Suivez-nous
sur les réseaux sociaux



80% des DRH et dirigeants considèrent que la diversité et l'inclusion se révèlent être des avantages compétitifs !

Parce qu'être une entreprise inclusive est un levier :

- D'innovation et de transformation, grâce à la confrontation des idées créatrices de valeur ;
- De développement, grâce à une meilleure compréhension des besoins clients ;
- D'engagement, en réponse aux attentes de vos collaborateurs.

Vous aussi, passez le cap et découvrez notre nouvelle prestation Appui-Conseil inclusion : <http://ow.ly/yZa250M3rXR>

Besoin de contacter un conseiller formation : <http://ow.ly/yXuA50M3rXS>



#Structures de la branche du sport

MERCI